Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Le ministre

Paris, le 21 FEV. 2019

Madame, Monsieur,

La transformation du lycée professionnel qui s'est engagée doit redonner à la voie professionnelle le prestige qu'elle mérite. Grâce à une meilleure articulation entre les enseignements professionnels et les enseignements généraux, elle facilitera la transmission des compétences d'avenir, au service de la réussite de tous nos élèves.

Pour la spécialité du baccalauréat « gestion administration », cette transformation s'accompagne d'une part de la rénovation du référentiel, d'autre part d'une évolution de l'offre de formation de cette spécialité, afin de mieux répondre à l'évolution des besoins en emplois et en compétences. Le référentiel du diplôme rénové sera mis en œuvre en seconde professionnelle à partir de la rentrée 2020, ce qui permettra le déploiement d'un plan de formation des équipes enseignantes tout au long de l'année 2019-2020. A cette occasion, un nouvel intitulé de la spécialité est à l'étude afin de mieux circonscrire sa finalité professionnelle.

Votre engagement et votre dynamisme sont essentiels à la réussite des élèves, que ce soit au sein de la filière gestion administration ou dans le reste de notre système éducatif. C'est pourquoi un dispositif d'accompagnement, personnalisé et continu, sera mis en place à votre profit. Il permettra à chacun d'entre vous de trouver sa place au sein de cette transformation, qui interviendra entre 2019 et 2022, que ce soit au sein de la filière gestion administration ou dans d'autres filières.

Dès aujourd'hui, j'ai demandé aux rectorats d'académie de recevoir chacun et chacune d'entre vous. Vous pourrez ainsi librement exprimer vos attentes et vos besoins. Pour ceux d'entre vous qui le souhaitent, ce sera l'occasion, bien en amont, de construire sereinement les prochaines étapes de votre parcours professionnel.

Un protocole national permettra d'assurer un accompagnement et un suivi de qualité sur l'ensemble du territoire. À chaque étape, les services des ressources humaines des rectorats et notamment les pôles de gestion des ressources humaines de proximité, mais également vos chefs d'établissement comme les corps d'inspection seront à votre écoute et vous apporteront les conseils nécessaires.

.../...

110 rue de Grenelle - 75357 Paris SP 07 - Téléphone : 01 55 55 10 10

Je suis confiant dans la réussite de la voie professionnelle, et sais pouvoir compter sur vous dans ses évolutions.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Michel BLANQUER